

Les Temps Modernes

L'Ancien Régime (1)

Louis XIII (Roi de 1610 à 1643)



Louis XIII (dit « Louis le Juste ») devient roi en 1610 à l'âge de 9 ans. Jusqu'à ses 13 ans, il sera aidé de sa mère Marie de Médicis pour gouverner le royaume. On appelle cette période la Régence.



A partir de 1614, Louis XIII gouverne seul ou presque. Il prend le Cardinal de Richelieu comme premier ministre.

Le rôle du Cardinal de Richelieu

La fonction exercée par Richelieu auprès de Louis XIII est souvent désignée par l'expression de « *premier ministre* » pour désigner le ministre principal du roi dont l'action englobe aussi bien des dimensions politiques, diplomatiques et coloniales que culturelles et religieuses.

Richelieu est considéré comme l'un des fondateurs majeurs de l'*État moderne* en France. Son action est un dur combat pour un renforcement du pouvoir royal.

Par son action, la *monarchie* s'affirme sous une nouvelle forme qui sera plus tard désignée par le terme d'*absolutisme*, et ce de manière triomphante sous le gouvernement personnel de *Louis XIV* (1661-1715).

A sa mort en 1642, il sera remplacé par le Cardinal de Mazarin qui gardera ensuite son poste auprès du fils de Louis Le Juste : Louis XIV.



Écu d'argent de Louis XIII Le Juste
(système monétaire utilisé jusqu'à la Révolution française)

LEXIQUE

Régence : Période durant laquelle un membre de la famille (dans la plupart des cas) exerce le pouvoir au nom du roi trop jeune ou en incapacité de gouverner.

Absolutisme : ou *monarchie absolue* est un type de régime politique dans lequel le roi concentre tous les pouvoirs (exécutif, judiciaire et religieux).

Les Temps Modernes
L'Ancien Régime (2)

Louis XIV et la monarchie absolue



par Hyacinthe Rigaud (1701)



*Le château de Versailles, résidence de Louis XIV
Il occupait la chambre la plus proche de la salle dans laquelle il se réunissait avec ses conseillers au centre du
château.*

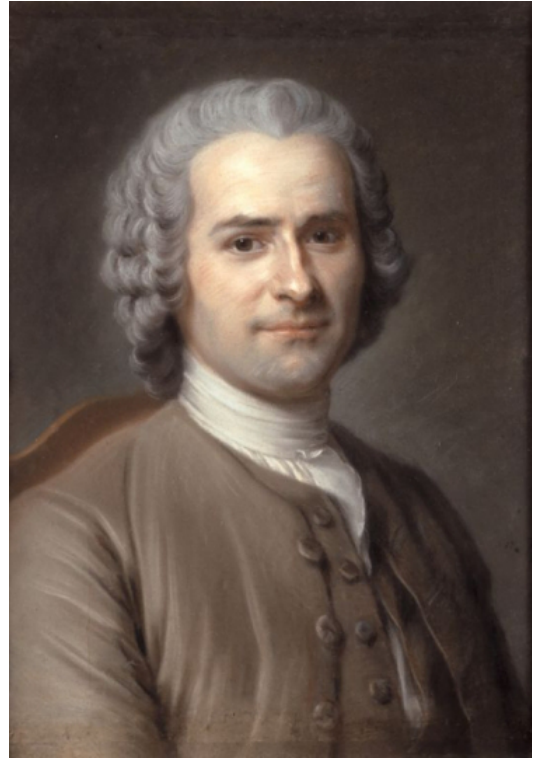
Les Temps Modernes

L'Ancien Régime (3)

Les Lumières



*Voltaire,
écrivain et philosophe du XVIIIe siècle.
Il critique principalement la religion et dénonce la traite
des Noirs (dans son livre *Candide*).*



*Jean-Jacques Rousseau,
écrivain et philosophe du XVIIIe siècle.
Il rédige l'Encyclopédie avec Diderot, il souhaite ainsi
propager les connaissances scientifiques.*

Citation de Voltaire :

« Pour savoir qui vous dirige vraiment, il suffit de regarder ceux que vous ne pouvez pas critiquer. »

Les Lumières : qu'est-ce que c'est ?

*Le **siècle des Lumières** est un mouvement intellectuel lancé en Europe au XVIIIe siècle, dont le but était de dépasser l'obscurantisme et de promouvoir les connaissances.*

Des philosophes et des penseurs encourageaient la science par l'échange intellectuel, s'opposant aux abus des Églises et des États.

Ce mouvement est, pour la majorité, à l'origine de la Révolution française.

Les Temps Modernes

L'Ancien Empire (4)

Les causes de la Révolution française



Caricature des 3 ordres
Le peuple écrasé par les privilégiés

La société Française en 1789

En 1789, la France est un pays de 26 millions d'habitants. La population se partage de manière inégale en trois catégories sociales.

1 - La noblesse représente environ 400 000 personnes. Cet ordre est divisé entre la haute noblesse (environ 4 000 familles) proche du trône et la petite noblesse.

2 - Le clergé est composé de 120 000 personnes dont 139 évêques. Il est également divisé entre le haut clergé (issu de la noblesse) et le bas clergé plus proche du Tiers-État que des hauts prélats.

3 - Le Tiers-Etat représente l'immense majorité de la population soit environ 98% de celle-ci. Il regroupe les travailleurs journaliers des campagnes, les paysans propriétaires fermiers, les artisans et les bourgeois des villes (banquiers, hommes de droit ou commerçants). Cette bourgeoisie est en plein essor grâce au développement économique des dix dernières années et prend de plus en plus de pouvoir dans la vie économique du royaume de France.

Mécontentement général

En cette fin de XVIII^e siècle, le Siècle des Lumières, le pays ne peut plus se satisfaire de l'ordre ancien traditionnel. Cet ordre féodal dans lequel le Roi est à la fois le chef militaire, le justicier et le protecteur du Pays.

Les privilèges : Tous les privilèges sont devenus insupportables pour le Tiers État. Les exemptions d'impôt, les droits de banalité, les droits de péage, les monopoles, les redevances diverses, tous ces avantages, toutes ces inégalités révoltent **les paysans** et les bourgeois réunis.

L'**église** pour sa part choque et révolte. Non seulement cet ordre extrêmement riche ne paie pas d'impôt mais il prélève **la dîme** sur les revenus agricoles. De plus, cette Église si riche des dons fait par les fidèles se fait trop souvent détournée cette fortune par certains membres du clergé qui voient en celle-ci un bien personnel.

Les impôts : Plus encore que tous les avantages, la répartition arbitraire des différents impôts exaspère le contribuable qui accepterait plus volontiers un impôt que tous payent.

Les nobles paient certains petits impôts directs mais sont exempts du plus gros d'entre eux: **la taille**. Celui-ci est le pire : sur 100 livres de revenu il en prend 53. Les impôts indirects tels **la gabelle** finissent d'écraser les sujets du roi.

L'impôt ecclésiastique avec **la dîme** achève de l'accabler. Paradoxalement le clergé, l'ordre le plus riche de France, ne paie pas d'impôt. Il consent au roi un don gratuit.

La faillite du royaume : La ruine du Trésor Public est en grande partie provoquée par la participation de la France à la guerre d'indépendance des États-Unis d'Amérique. Cette contribution énorme ruina les finances du royaume dès 1787.

Les masses populaires suivent et manifestent contre la cour et les ministres. Tous demandent la réunion des États Généraux. Une fois de plus, le roi cède et annonce en août 1788 la réunion des états généraux pour le 5 mai 1789.

Les Temps Modernes

L'Ancien Régime (5)

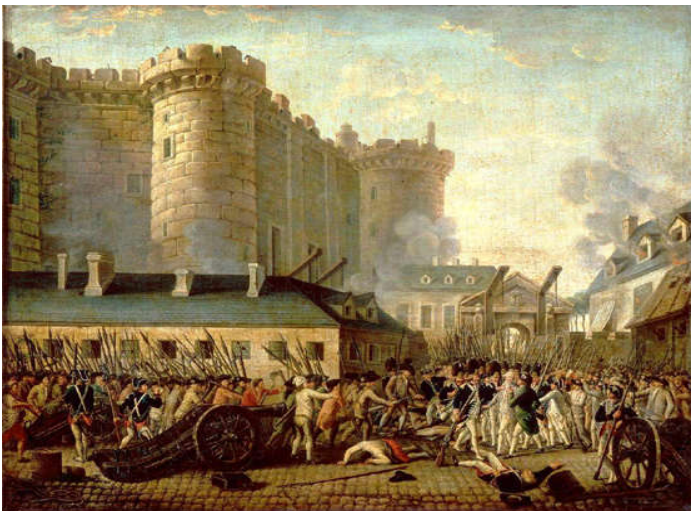
La Révolution française

Les événements de 1789

5 mai Séance d'ouverture des États généraux
14 juillet Prise de la Bastille par le peuple armée
4 août Pressée par les insurrections paysannes, l'assemblée abolit le régime féodal sous la poussée d'une poignée de nobles libéraux.
26 août Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.



Séance d'ouverture des États généraux à Versailles. Tous les ordres sont présents, ils ont été convoqués par le roi pour parler de la crise que connaît la France.



Prise de la prison de la Bastille

La déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (extraits)

Article 1 : Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Article 4 : La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui (...).

Article 6 : La loi est l'expression de la volonté générale, tous les citoyens ont droit à concourir personnellement, ou par leurs représentants à sa formation ; elle doit être la même pour tous...

Vers le changement de régime : la fin de la Monarchie, le début de la République

La constitution rédigée par l'assemblée à la suite de la déclaration des droits de l'homme réorganise la France. Le roi ne détient plus tous les pouvoirs mais uniquement le pouvoir exécutif (c'est le pouvoir chargé de faire exécuter les lois votées par les députés).

Cette condition ne plaît pas au roi qui décide de s'enfuir pour demander de l'aide aux rois étrangers afin de remettre en place le système féodal. Sa fuite s'interrompt à Varennes le 20 juin 1791. Il est ramené à Paris. En 1792, avec l'arrivée de la nouvelle assemblée : la Convention, la République est proclamée (22 septembre 1792). La France peut se passer de son roi. Louis XVI sera guillotiné le 21 janvier 1793.



Caricature de la famille royale après leur fuite à Varennes.